



Formation PSE1 (premiers secours en équipe de niveau 1)

Pour information cette formation est éligible au **CPF : enregistré au répertoire spécifique PSE1 RS2573 - Premiers secours en équipe de niveau 1 Active Ministère de l'Intérieur**

Public visé : à partir de 16 ans (munie d'une autorisation parentale pour les mineurs), non accessible aux personnes handicapées.

Prérequis : aucun, renseignements pratiques, le PSC1 ou le SST sont un plus

Durée : 35 heures de face à face pédagogique et en présentiel

Participants : 6 à 18 stagiaires

Objectifs de la formation : L'unité d'enseignement « Prévention et secours en équipe de niveau 1 » a pour objectif de faire acquérir, à toute personne, les capacités nécessaires afin de porter secours sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics concernés.

Contenu : Conforme au référentiel national de compétence de sécurité civile relatif à l'enseignement « Premiers Secours en équipe de niveau 1 » en vigueur. Les thèmes abordés sur Adulte, enfant et nourrisson, avec ou sans matériel de 1ers secours, sont :

- Cadre juridique
- Protection et sécurité
- Hygiène et asepsie
- Les bilans
- Les étouffements
- Les hémorragies
- La victime est inconsciente
- l'arrêt cardiaque
- Les détresses (neurologiques, respiratoires, circulatoires)
- Les atteintes traumatiques (plaies, brûlures, traumatismes du squelette)
- Les malaises



Modalités pratiques et logistiques :

- Accueil
 - Aux dates que vous souhaitez dans nos locaux
 - Aux dates que vous souhaitez dans vos locaux, (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques)

- Déroulement de la formation
 - Selon nos horaires 8h30 à 12h00 et 13H00 à 16H30 (en 5 journées)
 - Selon vos souhaits d'horaires à convenir avant le début de la formation

- Restauration
 - A la charge du stagiaire

- Matériel
 - L'ensemble du matériel pédagogique est fourni lors de la formation

Délais d'accès à la formation :

- Variable en fonction des disponibilités des salles et des formateurs. Voir les formations proposées ou prendre contact avec nous.
- Selon les dates souhaitez par le demandeur d'un groupe de stagiaires
- En prenant contact au 06 72 08 86 30 ou par mail à secretariatudsp58@gmail.com

Méthodes mobilisées

Activités de découverte : Etude de cas, exposé interactif, remue-méninges, discussion dirigée, démonstration en temps réel.

Activités d'apprentissage : Exposé (interactif, magistral...), démonstration pratique, apprentissage du geste, apprentissage technique miroir, mise en situation.

Activités d'application : Mise en situation, cas concret, activité applicative accompagnée, QROC, QCM.

Matériel : Vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique et mannequins (adulte, enfant, nourrisson), véhicule premiers secours à personnes, salle spacieuse, chaises...

Intervenant : formateurs aux premiers secours (PAE FPS) à jour de leur formation continue



Modalités d'évaluation

L'évaluation de la technicité, de la mise en œuvre des procédures et des savoirs des participants est réalisée au cours de la formation par les formateurs par diverses méthodes et techniques pédagogiques : QCM, mises en situations etc...

Le stagiaire doit valider 6 compétences distinctes durant la formation.

Afin de garantir une progression pédagogique constante, l'emploi de fiches individuelles de formation et d'une fiche de suivi individuelle est utilisée par l'équipe d'encadrement.

Chaque apprenant joue un rôle primordial sur sa propre évaluation et parfois sur celle des autres stagiaires, facilitant ainsi les apprentissages.

Chaque stagiaire ayant réussi reçoit un certificat de compétences PSE1

Equivalences/Passerelles :

Le PSE niveau 1 valide automatiquement le PSC1.

Suite de parcours :

Le détenteur du certificat PSE1 doit suivre une formation continue annuelle et obligatoire pour permettre de maintenir sa validité.

Il est un prérequis pour l'accès au PSE niveau 2.

Débouchés :

Il permet l'accès aux formations pour des emplois de type « pisteurs secouristes », « surveillants de baignades » entre autre.

Il est le 1er échelon des secours professionnels et permet de tenir des emplois d'équipiers au sein d'une équipe constituée ou au sein d'un binôme de secours dans diverses associations agréées de sécurité civile (UDSP58, Croix rouge, Protection civile, Sauvetage etc...)

Taux de réussite à la formation PSE1

Le taux de réussite 2021 est de 90%